

Avis d'Appel d'Offres avec publication internationale
N°DNCMP/2017 – APEFE N° L/BU102/001/2017 relatif aux
travaux de construction d'un bâtiment RDC+2 étages, avec
terrasse de toit couverte, destiné à la filière de formation en
Kinésithérapie à l'INSP de Bujumbura

Date de publication : 21/07/2017

Date d'ouverture des offres : 24/09/2017

Maître d'Ouvrage : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida

Projet : « Appui au Développement de la Médecine Physique et Réadaptation au Burundi »

Financement : APEFE - Don du Royaume de Belgique

Objet

1. Le Maître d'Ouvrage invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de construction d'une filière de formation en kinésithérapie à l'Institut National de Santé Publique (INSP) de Bujumbura

Spécification du marché

2. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en 1 (un) lot
3. L'ensemble des travaux est à exécuter dans un délai maximum de 240 jours (huit mois) calendaires.

Condition de participation

4. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 dans les locaux du Bureau APEFE/WBI sis, 52 Boulevard Mwezi Gisabo (Route Rumonge, Quartier Zeymet, Zone Kinindo, Commune MUHA à Bujumbura.
Tél pour RV : M. Jean-Marie HAKIZIMANA – RAF et Expert en Passation des Marchés du Programme – 79 55 85 56 – 75 84 18 04 Email : jm.hakizimana@apefe.org
6. Cependant, en vertu du code des marchés publics au Burundi (art. 43), l'achat du Dossier d'Appel d'Offres est une condition indispensable pour la participation au marché. En conséquence, les soumissionnaires intéressés **devront joindre à leur offre une quittance de paiement, libellée « Achat DAO n° DNCMP/.../T/2017 de cent mille francs burundais (100.000Fbu) versés au compte n°1101/001.04 (code SWIFT/BIC : BRBUBIBI) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) (adresse : avenue du Gouvernement – BP 705 – Bujumbura). Cette quittance constitue donc une pièce administrative exigée à chaque soumissionnaire.**
7. Quel que soit le mode d'acquisition du DAO, les soumissionnaires sont tenus de se faire connaître auprès de la Direction du projet « Appui au Développement de la Médecine Physique et Réadaptation au Burundi » en envoyant leurs coordonnées de contact à l'adresse suivante : o.jadin@apefe.org, en vue

de permettre une diffusion optimale des éventuels additifs au DAO. A défaut, le Maître d'Ouvrage ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise information relative à d'éventuels changements survenus dans les conditions du marché.

Réunion préparatoire et visite du site

8. Une réunion préparatoire à l'établissement des offres se tiendra au lieu et à la date fixée dans le dossier d'appel d'offres (voir clause 20 des DPAO).

Présentation de l'offre

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **13.000.000 (treize millions)** de Francs Bu.

Délai de validité des offres

10. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours calendrier à compter du jour de l'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

11. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **4/...9/2017** à **09H00**.

Bureau APEFE/WBI – 52 Boulevard Mwezi Gisabo (Route Rumonge) Quartier Zeymet, Zone Kinindo, Commune MUHA – Bujumbura.

12. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

13. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, à l'adresse mentionnée ci-dessous le **4/...9/2017 à 10h00**.

Bureau APEFE/WBI – 52 Boulevard Mwezi Gisabo (Route Rumonge) Quartier Zeymet, Zone Kinindo, Commune MUHA – Bujumbura.

14. Le procès-verbal d'ouverture des offres dressé ultérieurement par le Maître d'Ouvrage sera accompagné d'un document annexe listant les personnes présentes à la séance et signé par chacune d'entre elles.

Critères de qualification

15. Les documents exigés en matière de qualifications sont détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres, dans les « Données Particulières de l'appel d'offres » (voir clause 4 des DPAO).

**Le Directeur Général des Ressources
Et Personne Responsable des
Marchés Publics au MSPLS**

Roger NDIKUMAGENGE